



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

AVIS public est, par la présente, donné que le conseil municipal de la Ville de Carignan adoptera le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2025-2026-2027, lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le **mercredi 7 août 2024 à 19 h 31** à la salle du Conseil située au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube.

Conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, lors de cette séance, les délibérations et la période de questions porteront exclusivement sur ce sujet.

Donné à Carignan, ce 22 juillet 2024

Vincent Tanguay, avocat
Directeur général et greffier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Me Vincent Tanguay, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan et l'avoir affiché à l'hôtel de ville, le 22 juillet 2024.

Donné à Carignan, ce 22 juillet 2024

Vincent Tanguay, avocat
Directeur général et greffier par intérim